Volet B **Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé au Moniteur belge

10301503

Déposé
11-03-2010
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0475.434.216

Dénomination

(en entier) : **CDJ - COORDINATION**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 1410 Waterloo, Rue de l'Etang 40

Objet de l'acte : Modification

D'un acte reçu par Denis GREGOIRE, notaire associé de la société de notaires "Denis GREGOIRE, Renaud GREGOIRE et Marjorie ALBERT, notaires associés", société civile à forme de SPRL, dont le siège est établi à Moha, rue de Bas-Oha, n°252 A, le 2 mars 2010, enregistré à Huy I, le 5 mars 2010, volume 758, folio 24, case 18, 2 rôles 0 renvoi, reçu 25 euros, étant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Privée à Responsabilité Limitée "CDJ-COORDINATION", il résulte que:

▪ Cession des parts sociales – Agrément.

Les associés Madame Christelle FESLER et Monsieur Joël de HULTS souhaitent vendre la totalité des parts sociales qu'ils détiennent au troisième associé la société anonyme « DELVAUX SERVICES ».

Pour autant que de besoin, dans le respect de l'article 8 des statuts et compte tenu de la composition actuelle de l'actionnariat de la présente société, la anonyme « DELVAUX SERVICES » a déclaré marquer son accord à ladite cession.

▪ Transfert du siège social

L'assemblée a décidé de transférer le siège de la société qui était fixé à 1410 Waterloo, rue de l'Etang, 40, pour le transférer à 4537 Verlaine, rue d'Yernawe, 15.

▪ Démission de gérants statutaires

Madame Christelle FESLER et Monsieur Joël de HULTS ont présenté à l'assemblée générale leur démission en qualité de gérants statutaires.

Après délibération, l'assemblée générale a accepté les démissions de Madame Christelle FESLER et Monsieur Joël de HULTS, de leur fonction de gérant statutaire, et ce à compter du 2 mars 2010.

L'assemblée générale a décidé de leur donner décharge des actes accomplis dans le cadre de leur mission.

▪ Modification du statut des gérants - confirmation

L'assemblée générale a décidé de modifier le statut des gérants de la présente société, et décidé que les gérants seront à compter du 2 mars 2010 des gérants non statutaires.

Pour autant que de besoin, le gérant, Monsieur Daniel DELVAUX, a accepté expressément cette modification.

Pour autant que de besoin, l'assemblée générale a confirmé que Monsieur Daniel DELVAUX, domicilié à 4537 Verlaine, rue d'Yernawe, 15, a été nommé en qualité de gérant pour toute la durée de la société aux termes de l'acte constitutif, dûment publié aux annexes du Moniteur Belge, et que son mandat est gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

▪ Modification de l'article 10 des statuts

Ensuite de la résolution qui précède, l'assemblée générale a décidé de supprimer le dernier alinéa de l'article 10 des statuts comprenant l'énumération des gérants statutaires et les conditions de leur mandat.

Le surplus de cet article (les alinéas un et deux) étant inchangé.

▪ Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale a mis à jour les statuts.

Pour extrait analytique conforme.

Dépôt simultané d'une expédition de l'acte et des statuts coordonnés.

Denis GREGOIRE, notaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature